DISPOSITIF DE JUGEMENT lorsque l'employeur est en
REDRESSEMENT JUDICIAIRE ou LIQUIDATION JUDICIAIRE
lorsque le mandataire n'a pas fait de demande d'avance au CGEA-AGS

Le Conseil après en avoir délibéré conformément à la loi, statuant
☐ en audience publique le : ☐ par mise à disposition au greffe le :
par jugement ( ) contradictoire ( ) réputé contradictoire ( ) par défaut
( ) en premier ressort ( ) dernier ressort

☐ **DIT** que la rupture du contrat de travail est...

☐ **DIT et JUGE que**

☐ **Fixe la créance de M**_____
à l'égard de la société (ou du commerçant en nom propre)
_____
_____
☐ en liquidation judiciaire ☐ en redressement judiciaire
prise en la personne de son représentant judiciairement reconnu
aux sommes suivantes:
1°/

2°/

3°/

4°/

5°/

☐ **DÉCLARE** ces créances opposables au C.G.E.A.-A.G.S. **dans les limites légales de sa garantie**

☐ **JUGE QUE LES INTÉRÊTS** courent au taux légal à compter du _____ jusqu'à parfait paiement sur les créances de salaire et d'accessoire de salaire
☐ **JUGE QUE LES INTÉRÊTS** courent au taux légal jusqu'à parfait paiement à compter du présent jugement sur les sommes allouées au titre des dommages et intérêts

☐ **ORDONNE** à la Société _____ en R.J. L.J. prise en la personne de son représentant judiciairement reconnu de délivrer les documents suivants:

☐ **DIT** que la garantie du C.G.E.A.-A.G.S. ne portera pas sur la somme de _____**€** allouée au titre de l'article 700 du code de procédure civile, le refus d'avancer les créances ne lui étant pas imputable.

☐Met les dépens à la charge de _____